communiqué

DIFFUSION IMMÉDIATE

Dépôt du rapport 2024 de la ligne de signalement fraude et inconduite

Québec, le 4 juillet 2025 – Le rapport annuel portant sur les activités de la ligne de signalement fraude et inconduite pour l'année 2024 a été déposé le 2 juillet 2025 lors de la séance du conseil municipal.

Faits saillants

- En 2024, 36 signalements ont été reçus, comparativement à 49 en 2023. Parmi ceux-ci, 17 ne concernaient pas les champs d'application de la Politique et procédures sur la ligne de signalement fraude et inconduite.
- En date du 30 avril 2025, pour les signalements qui sont visés par les champs d'application, il y avait un dossier en cours de vérification.
- Le vérificateur général a transféré deux dossiers à la direction et les mesures appropriées ont été prises.

Dans son rapport, le vérificateur général rend compte de l'état des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 2024 pour la ligne de signalement fraude et inconduite.

Le rapport annuel 2024 peut être consulté sur le site Web de la Ville de Québec

À propos de la ligne de signalement fraude et inconduite
Administrée par le vérificateur général, cette ligne permet aux citoyennes et citoyens, personnel, élues et élus, fournisseurs ou partenaires, de signaler un acte présumé répréhensible en lien avec la gestion des affaires municipales. Le signalement peut être fait par téléphone au 1 855 780-8980 ou en ligne via le formulaire de signalement sécurisé.

- 30 -

Source : Service des relations citoyennes et des communications
418 641-6210
communications@ville.quebec.qc.ca

Entrevues et information : **Daniel Rancourt, CPA auditeur**
Vérificateur général de la Ville de Québec
verificateurgeneral@ville.quebec.qc.ca

2025 – 327 – COM